

Bourgneuf, le 9 Février 2024

Chers Administrées et Administrés,

Le recensement de la population permet de connaître la population de la France et de ses communes. Cette année, notre commune est recensée. **Votre participation est indispensable** car elle permettra d'actualiser les données disponibles, très utiles pour éclairer les décisions des pouvoirs publics notamment en matière d'équipements collectifs (crèches, transports, logements, etc.) et préparer l'avenir de notre commune. La dotation financière versée par l'État aux communes dépend également de ces chiffres.

Un agent recenseur vous a remis les questionnaires à renseigner, et ou la notice internet pour effectuer la démarche en ligne.

A ce jour, il reste 27 logements qui n'ont pas finalisé cette démarche.

Je me permets d'insister sur le **caractère obligatoire** pour toute personne résidant en France de répondre avec exactitude et dans les délais prescrits aux questionnaires du recensement de la population (loi du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques). À défaut, l'absence de réponse peut entraîner l'application d'une amende.

Mais répondre au recensement est plus qu'une obligation légale, c'est avant tout un **devoir civique, simple et utile à tous.**

Je vous serais donc reconnaissant de bien vouloir **retourner au plus vite les questionnaires après les avoir remplis.** Vous pouvez les déposer en mairie sous enveloppe fermée dans les deux boîtes aux lettres de la mairie, avant le **17 Février 2024**, le recensement se terminant à cette date.

Les informations recueillies sont **confidentielles** et exclusivement destinées à l'Insee. Elles serviront uniquement à l'établissement de statistiques anonymes.

Pour toute question relative au recensement de la population dans notre commune, je vous invite à contacter Mme Laëticia PRUVOST, Secrétaire Générale de Mairie et coordinateur communal du recensement au 04.79.36.42.22 ou par mail puisque la Mairie sera fermée les lundi 12 et Mardi 13 Février à cause de l'installation de la grue pour les travaux de la Maison Médicale.

Je compte sur vos réponses et vous prie d'agréer, Chers Bornerues et Bornerus, l'expression de mes sentiments distingués.

Nicole BOUVIER, le Maire

